

# CINQ PAYSANNES RACONTENT LEUR QUOTIDIEN

AU SEIN DU MILIEU RURAL, LES FEMMES SE BATTENT POUR LA RECONNAISSANCE DU RÔLE ESSENTIEL QU'ELLES ASSURENT DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

TEXTE SONIA IMSENG PHOTO CAROLINE RAEMY

**Q**uelle est la place des femmes au sein du monde rural? Cette question s'est toujours posée et met en lumière un combat important qui se joue dans les campagnes face aux inégalités rencontrées par les paysannes. Comme dans tous les domaines de notre société, le rôle essentiel des femmes doit être visibilisé et une reconnaissance tant économique que sociale est demandée.

Parmi les principales problématiques dénoncées, on retrouve l'absence de rémunération des épouses d'agriculteurs et le travail de l'ombre qu'elles réalisent au sein des exploitations. Des schémas conservateurs autour du rôle des femmes subsistent également. Tout cela s'ajoute aux difficultés générales existantes au sein du monde agricole, mises en lumière depuis le début de l'année 2024 lors d'une révolte paysanne ayant éclaté en Suisse et dans d'autres pays européens. Une diminution des charges ad-

ministratives, une simplification des contrôles et une politique agricole adéquate sont notamment demandées.

Plusieurs études de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) s'intéressent à cette thématique. La dernière a été réalisée en 2022 auprès de 778 femmes de toutes les régions du pays. Il en ressort que 55% des sondées «reçoivent un salaire ou génèrent un revenu par le travail qu'elles accomplissent dans l'exploitation». Parmi elles, «un bon tiers déclare être propriétaire ou copropriétaire». Le pourcentage de femmes qui dirigent seules leur exploitation a quant à lui augmenté depuis 2012, passant de 5 à 9%. Et selon le rapport de l'OFAG, «le pourcentage de femmes sans couverture sociale ni prévoyance a diminué» (12% en 2012 contre 4% en 2022).

Pour mettre en lumière leur quotidien, leurs difficultés et les évolutions positives du milieu, cinq agricultrices et paysannes de Suisse romande témoignent.



## MIREILLE DUCRET, 58 ANS

Co-exploitante à Rengas (Écublens, VD), présidente de l'Association des paysannes vaudoises

«J'ai été enseignante pendant 20 ans, puis j'ai fini par répondre à l'appel de la terre. Il était assez clair que j'allais continuer à être rémunérée lorsque je travaillerais sur l'exploitation en tant que salariée afin de ne pas perdre mes privilèges. Puis, je suis devenue co-exploitante. Sur notre domaine, je m'occupe volontiers des travaux avec le tracteur. Je prépare également les repas, y compris pour les employés ou apprentis qui mangent avec nous, et je m'occupe de la gestion du ménage. Lorsque je ne suis pas là, mon fils n'hésite pas à cuisiner pour tout le monde, ce que j'apprécie. Selon moi, il serait important de diversifier davantage les compétences enseignées lors du brevet des paysannes et d'intégrer des aspects liés à la production agricole, car de nombreuses tâches proposées sont

encore fortement genrées. Je trouve même que cela nous dévalorise, en quelque sorte. Il existe également des débats inutiles, comme celui concernant la force physique, alors que des solutions existent et que les machines agricoles sont désormais plus accessibles. De plus, il y a d'autres signes révélateurs du caractère patriarcal de notre société, comme le fait de toujours parler de patrimoine, et trop rarement de patrimoine. Je suis également très heureuse d'avoir relevé le défi de la présidence des Paysannes vaudoises. Je regrette cependant qu'on évoque peu les problèmes liés à la condition des femmes dans l'agriculture, même si je relaie toutes les informations à ce sujet. L'agriculture est un milieu de taiseux, au masculin mais aussi au féminin.»

## SANDRA BAUDET, 51 ANS

Salariée dans son exploitation à Céligny (GE), présidente de l'Association des paysannes genevoises

«J'ai commencé à travailler à 100% sur l'exploitation en 2015, quand nous avons décidé de construire un grand poulailler où nous accueillons aujourd'hui 18'000 poules. Avant cela, mon mari et moi avions chacun notre métier et j'étais employée de commerce entre 20 et 40%. Je me suis également occupée de nos trois enfants. J'ai voulu m'impliquer sur l'exploitation quand le projet du poulailler est arrivé. C'était quelque chose de nouveau pour nous et le fait de se lancer à deux, en étant novices, me rassurait. C'est comme cela que j'ai d'abord été employée par mon mari, avant que nous ne changions nos statuts il y a deux ans. Nous avons créé une SA, donc nous sommes désormais tous les deux salariés. Depuis près de 10 ans, je m'occupe des tâches administratives, des livraisons

d'œufs, de la gestion de la clientèle et de la gestion du foyer. Je ne voulais pas perdre mes acquis et pouvoir continuer à cotiser. Parfois, j'apprends que des amies paysannes n'ont pas de revenu et cela me surprend. Mais je ne leur jette pas la pierre, ni à leur mari, car c'est quelque chose auquel on ne pense simplement pas. C'est aussi lié au fait qu'on ne réalise pas le travail effectué par les femmes, comme dans de nombreux foyers, à la ville comme à la campagne. Elles effectuent un travail immense, mais cela paraît évident. Heureusement, la situation évolue, la jeune génération agit différemment, je le constate notamment à travers mes filles. Les changements se font lentement, mais l'important est de ne pas régresser.»